

école
Pierre-
Boucher

Mode de vie

2026-2027

Présentation du mode de vie



À l'image de la société dont elle fait partie, l'école a le devoir de veiller au respect des droits individuels et collectifs et d'inculquer à l'élève le sens des responsabilités. C'est pourquoi l'école Pierre-Boucher s'est dotée d'un mode de vie favorisant l'établissement de relations harmonieuses visant à protéger la santé physique et mentale de chacun. Pour favoriser le vivre-ensemble, l'élève doit développer des compétences sociales qui lui permettront d'être un citoyen averti.

Le mode de vie est un contrat collectif liant toutes les personnes associées à la mission éducative de l'école et à son projet éducatif. Il sert de cadre de référence à l'évaluation du comportement de l'élève. Ce nouveau « code de vie » maintenant nommé mode de vie est dynamisé par une approche mettant en scène des stratégies d'enseignement qui facilitent l'apprentissage des comportements. Travaillons tous ensemble pour assurer la qualité et le bon déroulement de l'ensemble des activités éducatives offertes par notre école.

L'article 36 de la Loi sur l'instruction publique stipule que l'école a pour mission, dans le respect de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves.

NOTRE VISÉE

Tous les acteurs de l'école, membres du personnel, élèves et parents, partagent la responsabilité de promouvoir le nouveau mode de vie de l'école afin d'évoluer en harmonie.



RESPECT

Je me respecte, je respecte les adultes et mes pairs.



ENGAGEMENT

Nous nous impliquons et nous persévérons dans tout ce que nous entreprenons pour une réussite collective.



COOPÉRATION

Ensemble, nous travaillons afin de nous entraider et nous soutenir pour créer un climat de vie enrichissant en tenant compte des besoins de tous.

Notre Mode de vie

Je m'exprime avec calme et politesse ☺ *pour mieux se comprendre entre nous et vivre dans un climat agréable.*
J'utilise la formule, Monsieur Madame, et je vouvoie les adultes de l'école ☺ *pour démontrer mon respect et développer de bonnes relations avec l'adulte.*
J'utilise les stratégies enseignées pour résoudre un conflit ☺ *pour avoir des relations harmonieuses avec les autres.*
Je m'ouvre à la différence ☺ *pour reconnaître que chaque personne a sa valeur, ses forces et ses besoins.*
J'adopte un comportement sécuritaire et non violent ☺ *pour me sentir bien et en sécurité dans mon école.*
Je suis investi et engagé dans mes apprentissages ☺ *pour apprendre et me donner toutes les chances de progresser.*
Je fais le travail demandé en classe et hors classe en respectant les délais ☺ *pour bien accomplir mon travail, pour éviter de prendre du retard dans mes apprentissages et pour maintenir ma motivation scolaire.*
J'ai le matériel scolaire requis pour mes cours ☺ *pour développer de bonnes habitudes de travail.*
Je suis présent à l'heure et à l'endroit prévu ☺ *pour respecter mon engagement.*
J'assume les conséquences de mes actes ☺ *pour apprendre de mes erreurs et grandir.*
Je m'habille convenablement pour venir à l'école selon les activités prévues et la température (voir annexe code vestimentaire) ☺ *parce qu'il y a des tenues pour sortir en famille, faire du sport et d'autres pour aller à l'école.*
Je mange une collation santé ☺ *pour mieux soutenir mon attention.*
Je prends soin de mon matériel, de celui qui m'est prêté et de tout ce qui m'entoure ☺ *pour reconnaître la valeur des choses et garder le matériel en bon état.*

JE FAIS PREUVE DE RESPECT ENVERS MON ENVIRONNEMENT:

Je laisse le corridor propre en rangeant mes effets personnels dans mon casier.





Je m'assure de bien ranger le matériel que j'utilise à la bonne place.



J'aide à garder un environnement propre.



Je jette mes déchets au bon endroit.



Je prends soin du matériel de l'école.



LORS DE MES DÉPLACEMENTS:

Je garde le silence.



Je respecte l'espace personnel des autres.

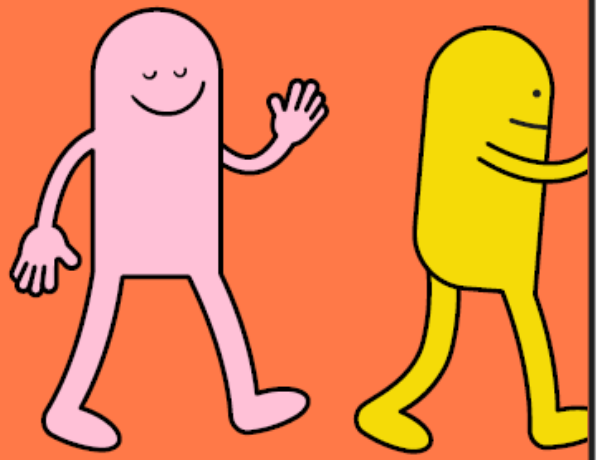

Je me déplace en marchant à droite et je respecte ma place dans le rang.

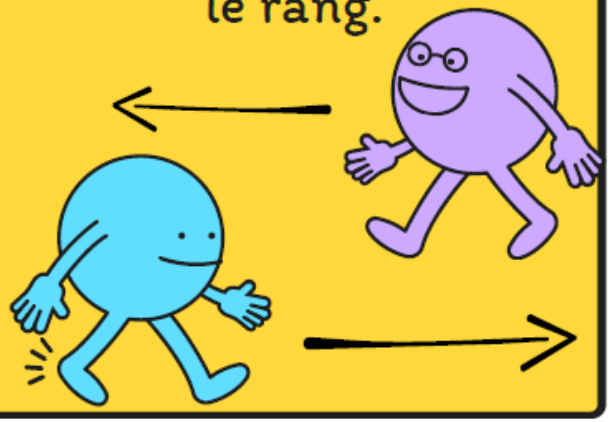

À la cloche, j'arrête de jouer et je prends mon rang calmement.

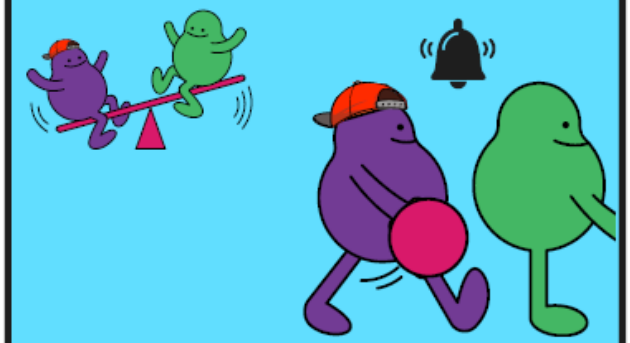

Je garde les objets dans mes mains.



Je monte et je descends calmement une marche à la fois.

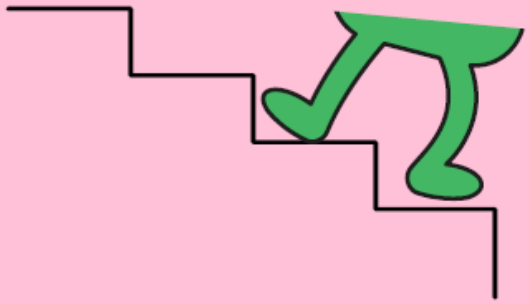

JE FAIS PREUVE DE RESPECT EN TOUT TEMPS ET EN TOUT LIEU:

J'utilise les mots magiques : s'il vous plait, merci, bonjour, désolé, je m'excuse.

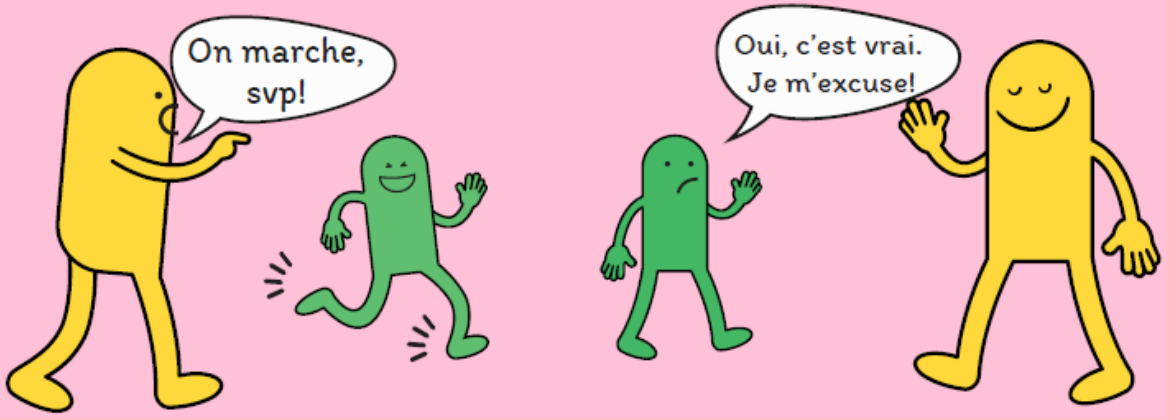

Je fais preuve de gentillesse.

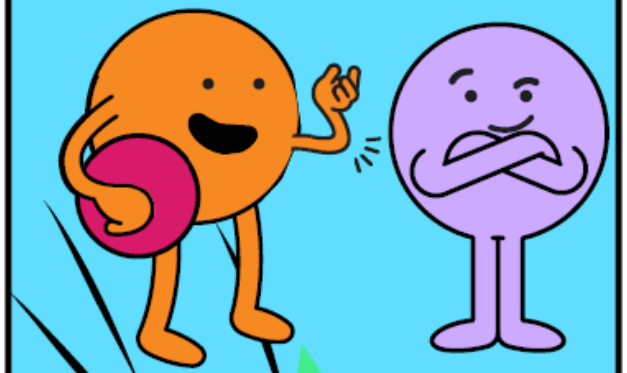

J'écoute et je suis les consignes

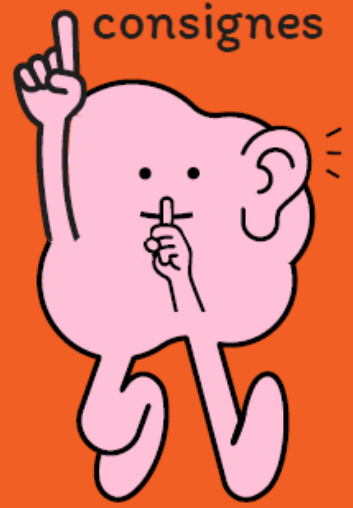

J'accepte le NON à une demande sans argumenter.



Dans mon attitude VERBALE et NON VERBALE, dans mon ton et mon regard.

Fonctionnement du mode de vie

Lorsqu'un élève ne respecte pas une règle du mode de vie, tout membre du personnel sera invité à lui enseigner explicitement le bon comportement suivi, selon le jugement professionnel de l'intervenant, d'une conséquence logique. Dans le cas où un élève ne réinvestit pas son nouvel apprentissage social, une communication par courriel sera envoyée à tous ses intervenants, à la direction ainsi qu'aux parents. Nous vous invitons à discuter de la situation avec votre enfant et à appuyer l'école dans ses interventions.

CONTRAT COLLECTIF

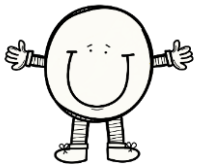

Engagement de l'élève

J'ai fait la lecture du mode de vie. Je m'engage à le respecter dans mo
école et aux alentours.

_____ _____

Signature de l'élève Date

Engagement des parents

J'ai pris connaissance du mode de vie et de son mode de fonctionnemen
Je m'engage à soutenir mon enfant et à collaborer avec les intervenants d
l'école.

_____ _____

Signature du parent Date

ANNEXE

Tenue vestimentaire

La jupe, la robe ou les shorts doivent arriver à la mi-cuisse.
Le chandail ou la camisole (celle-ci ne doit pas être échancrée) ne doit pas découvrir le ventre ni montrer les sous-vêtements.
Les vêtements ne devraient pas représenter des images et/ou messages inappropriés (violence, racisme, sexisme, vulgarité).
Les vêtements troués ou déchirés ne sont pas permis.
Le port de la casquette, de la tuque ou du capuchon n'est pas permis en classe.
Pour une question de sécurité, votre enfant devrait porter des espadrilles pour jouer à l'extérieur, à des jeux de ballons ou courir. Le port de la gougoune n'est pas recommandé pour venir à l'école.
En hiver, prévoir des vêtements chauds (chandail à manches longues, manteau d'hiver, pantalon de neige, tuque, cache-cou, mitaines chaudes, bottes d'hiver). Le port des bottes est obligatoire à partir de la 1re chute de neige jusqu'à sa disparition.

Lors des cours d'éducation physique, votre enfant doit apporter les vêtements nécessaires à son cours. Les chaussures de type sabot en mousse moulée (ex. chaussures ouvertes à l'arrière) ne sont pas permises.

Appareils électroniques

Conformément à la directive ministérielle, l'utilisation des cellulaires, des écouteurs Bluetooth et autres appareils mobiles personnels (iPod, tablette électronique, montre intelligente (Fitbit, Apple Watch, etc.)), ordinateur ou appareil photo est interdite dans les locaux de classes (incluant le gymnase), dans toutes les aires communes et dans la cour de récréation, sauf dans les cas suivants :

- lors de modalités d'intervention pédagogique prises par l'enseignant; ou
- si l'état de santé d'un élève le requiert*; ou
- si les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou
- d'apprentissage le requièrent*.

* Chaque situation visée devra être analysée par la direction de l'établissement.

L'élève qui décide d'apporter de tels appareils à l'école doit les conserver dans son sac d'école.
En cas de non-respect de ces règles, un membre du personnel pourra saisir l'appareil de l'élève et celui-ci sera rendu à la fin de la journée. En cas de récidive, la direction de l'école pourrait demander aux parents de l'élève de venir chercher l'appareil à l'école.